

Seniors en Vacances **Les vacances au service du bien-vieillir**

Dossier de Presse **2015**



Contact Presse ANCV :
Muriel Droin - Tél. 01 34 29 51 94 -mdroin@ancv.fr

Agence Nationale pour les Chèques-Vacances
26, boulevard Henri Bergson - 95201 Sarcelles Cedex
www.ancv.com

SOMMAIRE

Introduction.....	p 3
Fiche 1 : Infos pratiques.....	p 4
Fiche 2 : Seniors en Vacances, côté bénéficiaires.....	p 5
Fiche 3 : Seniors en Vacances, coté partenaires.....	p 6
Fiche 4 : ANCV.....	p 7

Toutes les informations sont disponibles sur le site [ancv.com](http://www.ancv.com) et plus particulièrement :

L'ensemble des informations : <http://seniorsenvacances.ancv.com/>

La liste par région des organisations, collectivités, CCAS, associations, partenaires du programme :
<http://seniorsenvacances.ancv.com/Porteurs-de-projet/Les-porteurs-de-projets>

L'espace Presse : <http://www.ancv.com/Espace-presse>

Introduction

Dans le cadre de son action sociale, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) met en œuvre le programme Seniors en Vacances depuis 2007. L'objectif de ce dispositif unique en France est résolument social ; il permet de rompre la solitude et l'isolement, offrir du bien-être, allier plaisir et prévention.

Les vacances au service du bien vieillir :

Avec l'allongement de l'espérance de vie, les retraités ont davantage de temps pour en profiter. Ils souhaitent vivre à domicile le plus longtemps possible. Cela passe par une meilleure hygiène de vie, des activités physiques et le maintien de liens sociaux. Toute action préventive en amont contribue à retarder la perte d'autonomie et la survenance de la dépendance, favorisant ainsi le bien-vieillir.

Le programme Seniors en Vacances s'inscrit dans cette évolution sociétale et apporte une réponse adaptée aux préoccupations d'aujourd'hui. Parce que le temps des vacances permet de partager des moments privilégiés de découverte et de pratiques d'activités culturelles, ludiques, sportives, de vivre des expériences nouvelles, d'être au cœur du lien intergénérationnel et de recréer du lien social, il contribue au « bien vieillir » !

Pour les personnes âgées, le temps des vacances est un temps privilégié qui :

- procure du bien-être et une perception d'amélioration de son état de santé,
- renforce l'estime de soi, permet de se projeter à nouveau dans le temps,
- permet de reconstituer les liens familiaux dans le cadre de séjours intergénérationnels,
- permet de recréer du lien social entre seniors,
- permet de stimuler les facultés cognitives par des activités inhabituelles exercées pendant le temps des vacances,
- permet de transmettre des savoir-être et des savoir-faire notamment lorsque les séjours se déroulent au sein d'un collectif.

Les enjeux du départ en vacances dans l'intervention sociale :

Le séjour de vacances est un moyen de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées grâce à la dynamique collective créée autour du séjour (préparation au départ, vie pendant le séjour, souvenirs après le séjour). C'est un support de prévention et de remobilisation pour faire face à la survenance de la dépendance et ses conséquences dans la vie quotidienne. C'est aussi une occasion pour établir ou renforcer le contact avec les services et associations de proximité à vocation sociale (CCAS, services personnes âgées dans les mairies, EHPA – EHPAD, associations et clubs de retraités ...).

En 2014, 55 000 seniors sont partis en vacances grâce au dispositif Seniors en Vacances

Fiche 1 : Informations pratiques

Seniors en Vacances propose des séjours « tout compris », sélectionnés par l'ANCV, incluant l'hébergement en pension complète, des activités quotidiennes, des animations tous les soirs et au moins une journée d'excursion. Les séjours se déroulent en groupe toute l'année (hors juillet et août), y compris durant les fêtes de fin d'année.

➤ Qui peut bénéficier du programme *Seniors en Vacances* ?

- ✓ les personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées ou sans activité professionnelle, résidentes en France.
- ✓ les personnes en situation de handicap dès 55 ans

Par qui peut-on être accompagné ?

- ✓ le conjoint du bénéficiaire,
- ✓ les moins de 18 ans (sans condition de parentalité),
- ✓ les aidants familiaux ou professionnels (accompagnant une personne malade, en perte d'autonomie ou en situation de handicap)

➤ Quel est le tarif du séjour *Seniors en Vacances* ?

Le coût du séjour est de **389 €/personne pour 8 jours/7 nuits** et de **325 €/personne pour 5 jours/4 nuits**, hors frais de transport, quelle que soit la destination.

➤ Quelles sont les aides de l'ANCV et qui peut en bénéficier ?

L'ANCV prend en charge une partie du coût du séjour pour les personnes dont « **l'impôt sur le revenu net avant corrections** » est inférieur ou égal à **61 euros**, soit une aide forfaitaire de **150€** pour les séjours de 5 jours et **185€** pour ceux de 8 jours.

Les aidants familiaux et professionnels sont systématiquement éligibles à l'aide financière de l'ANCV, à condition qu'ils séjournent avec leur proche aidé, afin d'encourager leur départ et d'offrir à chacun des temps de répit. Le programme donne également la possibilité aux seniors de partir avec un jeune **de moins de 18 ans** (sans condition de parentalité). **Cette disposition permet ainsi de favoriser les liens intergénérationnels. Grâce à l'aide de l'ANCV, le coût du séjour est de 175€ ou 204€ en fonction de la durée du séjour.**

➤ Où peut-on partir ?

Seniors en Vacances propose 160 destinations partout en France, à la mer, à la campagne ou à la montagne. Des vacances qui allient plaisir, convivialité, bien-être et découvertes, en villages de vacances, en résidences ou en hôtels.

➤ Quelles sont les activités proposées ?

Des activités et des excursions adaptées pour tous les goûts : animations (spectacles folkloriques, magie, chansons françaises, jeux de société ...), activités physiques adaptées (marche à pied, piscine, gym douce ...), visites de lieux culturels, marchés, châteaux, musées, balades sur les ports, mini-croisières ...

Fiche 1 : Informations pratiques (suite)

➤ *Seniors en Vacances*, un programme qui se diversifie :

Le programme *Seniors en Vacances* est également le support d'actions abordant des thématiques sociales autour des séjours de vacances*.

- **LES SÉJOURS DE RÉPIT AIDANTS-AIDÉS**
Ils sont dédiés aux aidants familiaux et professionnels en charge des personnes âgées en situation de dépendance ou de handicap, accompagnés de la personne aidée. Des professionnels animent durant le séjour des temps séparés, dédiés aux aidants (groupes de paroles, éveil corporel...) et aux aidés, tout cela dans un environnement de vacances.
- **LES SÉJOURS PRÉVENTION – BIEN VIEILLIR**
Durant un séjour *Seniors en Vacances*, des ateliers et animations sont proposés autour de thématiques de prévention santé: activités physiques adaptées, sommeil, relaxation, nutrition, prévention des chutes, mémoire...

* L'ANCV, sous conditions, finance également une partie de ces séjours spécifiques.

➤ Comment s'informer et s'inscrire au programme *Seniors en Vacances* ?

Deux possibilités :

✓ à titre individuel en appelant le 32 40 (numéro Azur), dites « *Seniors en Vacances* ». Le bénéficiaire retourne un bulletin d'inscription avec les pièces justificatives, dont l'avis d'imposition, pour pouvoir s'inscrire au programme et ainsi réserver un séjour auprès d'un professionnel du tourisme.

✓ Via un porteur de projet, partenaire du programme (Centre communal d'action sociale, service personnes âgées de la mairie, club de retraités, association EHPAD...). La liste des 1035 partenaires est consultable sur <http://seniorsenvacances.ancv.com/Porteurs-de-projet/Les-porteurs-de-projets>

Fiche 2 : Seniors en Vacances, côté bénéficiaires

Depuis 2007, plus de 230 000 seniors ont bénéficié du programme Seniors en Vacances !

Les études menées par l'ANCV confirment l'utilité et la contribution sociales du programme. **Les partants sont en moyenne âgés de 72 ans, vivent seuls et sont pour plus les deux-tiers des femmes. Répartis sur l'ensemble du territoire national**, ils sont en moyenne 75% à bénéficier de l'aide financière de l'ANCV pour partir en vacances.

Un impact positif sur le moral et la santé

Les vacances représentent un moment de détente, de plaisir partagé, de loisirs. Elles offrent un moment de répit, une parenthèse à la vie quotidienne. Au delà de cet aspect, elles peuvent également participer à la prévention des effets de l'avancée en âge : sortir les seniors de leur isolement, contribuer à la création de liens sociaux, favoriser les rencontres, les échanges qui peuvent se prolonger après le séjour, agir sur leur état de santé et leur moral.

95% des seniors partis sont satisfaits de leur séjour
96% d'entre eux recommandent le programme Seniors en Vacances

* Source : Enquête menée par voie postale auprès de 2773 seniors partis en 2013 avec le programme Seniors en Vacances

Le programme Seniors en Vacances est également engagé sur la problématique des aidants.

Depuis 2009, l'ANCV développe aussi des séjours à thématique Santé-Prévention-Répit dans le cadre de ce dispositif. Les séjours "bien-vieillir" et "de répit" sont des séjours de vacances durant lesquels une grande partie du temps est dédiée à la formation autour des thèmes du bien-vieillir et du répit. Ils sont animés par des organismes de formation partenaires, rompus dans l'accompagnement des personnes âgées.

Témoignages :

"Ces quelques mots pour vous apporter mon témoignage de satisfaction et vous remercier pour votre opération *Seniors en Vacances*, surtout en cette période où l'on parle de solidarité. Encore merci et bravo pour cette aide qui nous a permis de prendre nos premières vacances depuis 1959, date de notre mariage et après avoir élevé six enfants ". **Jean-Paul**, retraité.

"Du réconfort et du bien-être, voilà ce que m'a apporté le séjour de répit de la Maison des aidants de Nantes. Une parenthèse bienvenue dans un quotidien marqué par la maladie".

Hélène, aidante familiale d'un malade d'Alzheimer, originaire de la région de Nantes qui a pu profiter de ce séjour.

" Grâce à l'accessibilité des installations, j'ai pu profiter pleinement de mon séjour au même titre que les autres vacanciers. Une véritable bouffée d'oxygène dans mon quotidien ! "

Françoise, retraitée en situation de handicap.

Fiche 3 : Seniors en Vacances, côté partenaires

Le programme est **un véritable outil au service des politiques sociales déployées par les partenaires de l'ANCV, en direction des personnes âgées. Les porteurs de projet sont les forces vives du programme.** Ils sont les acteurs et les bâtisseurs de *Seniors en Vacances*.

En 2014, les partenaires de l'Agence, répartis sur toute la France, se sont engagés aux cotés de l'ANCV pour faire vivre et développer le programme. Les porteurs de projets sont des organismes intervenant auprès des personnes âgées : des collectivités territoriales (centres communaux d'action sociale (CCAS), mairies, communautés de communes) qui représentent plus de 51% des porteurs de projet, des organismes de protection sociale, des centres sociaux, des résidences pour personnes âgées, des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), des associations et clubs de retraités ...

Depuis 2011, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse a inscrit le programme *Seniors en Vacances* dans son plan d'actions de prévention.

Le rôle des porteurs de projet ? Préparer, informer et constituer les groupes.

Pourquoi les porteurs de projet adhèrent-ils au programme ?

Une enquête réalisée auprès des porteurs de projet*, montre que ces derniers adhèrent au programme pour trois raisons principales :

- pour l'aide financière qu'apporte l'ANCV,
- pour la notoriété de l'ANCV
- pour l'originalité du dispositif spécialement dédié aux seniors

A noter que 46% des porteurs de projet n'organiseraient pas de vacances sans *Seniors en Vacances*.

* Source : Enquête ANCV 2013

Témoignages :

“Nous avons formé un groupe de 5 communes (Meurchin, Wingles, Pont-à-Vendin, Hulluch et Benifontaine) regroupant plus de 18 000 habitants, pour mettre en œuvre *Seniors en Vacances* et toucher plus de personnes âgées. Depuis 2010, beaucoup ont pu bénéficier de ce programme grâce à l'action des CCAS de Meurchin et de Wingles. *Seniors en Vacances* s'inscrit dans la continuité de l'action sociale de la commune menée en direction des personnes âgées. Ces séjours créent du lien social et sortent les personnes âgées de l'isolement. Après le séjour, une réunion bilan permet de recueillir les impressions et les avis, toujours positifs... »

Jean-Marc Lefevre, Adjoint au maire de Meurchin (Pas de Calais), en charge des seniors

“Ce programme est complémentaire à notre action sociale. Sans ce dispositif, de nombreux retraités ne partiraient pas en vacances, faute de moyens financiers ou par peur de partir seuls. Nous avons la volonté politique de le poursuivre afin que le bénéfice des vacances puisse aussi être ressenti par les personnes âgées les plus fragiles ».

Véronique Lehmann, 4^{ème} adjointe au maire de Conflans-Sainte-Honorine, responsable de l'action sociale des seniors

Fiche 4 : L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV)

Acteur économique et social engagé, L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances accomplit depuis plus de 30 ans une mission unique : favoriser le départ en vacances du plus grand nombre.

Pour lutter contre la fracture touristique, l'ANCV émet et promeut le Chèque-Vacances, un dispositif d'aide au départ distribué exclusivement sur la base de critères sociaux, aux salariés de toutes les entreprises et aux agents de la fonction publique.

Les excédents générés par l'émission des titres sont réinvestis dans des programmes d'aides à la personne dédiés aux publics les plus fragiles (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap,...) et dans le financement du patrimoine du tourisme social.